Les risques liés à la conduite par intempéries

I. Entrée en matière : définition

Les intempéries modifient visibilité, adhérence et stabilité : pluie, brouillard, vent, neige ou grêle exigent des adaptations différentes.

II. Cinq questions ouvertes

Progression : repérer → expliquer → appliquer → analyser → argumenter. Répondre avec ses propres mots avant de consulter le corrigé.

1. Quels effets la pluie produit-elle sur la conduite ?

.....

2. Comment adapter les distances et l'éclairage ?

.....

3. Quelle règle appliquer dans un brouillard laissant moins de 50 m de visibilité ?

.....

4. Comment anticiper une forte rafale ?

.....

5. Comment décider devant une chaussée inondée dont la profondeur est inconnue ?

.....

À l'oral : illustrer chaque réponse par une situation de conduite et justifier le choix le plus sûr.

III. Réponses expliquées

COMPRENDRE EN IMAGES



Pluie

Visibilité et adhérence réduites.

Brouillard

Adapter éclairage, allure et distances.

Danger majeur

Ne pas s'engager sur une route inondée.

1	Visibilité réduite, chaussée plus glissante, projections et risque d'aquaplanage. L'état des pneus et la vitesse influencent les marges disponibles.
2	Augmenter l'intervalle, allumer les feux adaptés et réduire l'allure. Le brouillard arrière ne s'utilise pas sous la seule pluie.
3	50 km/h maximum sur tous les réseaux, et moins si nécessaire. Ne pas suivre les feux du véhicule précédent en réduisant sa marge.
4	Réduire l'allure, tenir fermement le volant sans crispation et prévoir un effet en sortie d'abri ou au dépassement d'un poids lourd.
5	Ne pas s'engager ; choisir un détour et suivre les consignes officielles. Une faible apparence de profondeur ne révèle ni courant ni état de la chaussée.

IV. Tableau de synthèse

Situation / notion	Repère / action
Pluie	Allure réduite et marge accrue
Brouillard dense	Voir et être vu sans éblouir
Inondation	Renoncer au franchissement

V. Réglementation et sanctions utiles

Excès de vitesse, éclairage inadapté et non-respect d'une fermeture sont sanctionnables. La météo peut imposer une allure inférieure au plafond affiché.

Les plafonds pénaux indiqués ne sont pas des peines automatiques. La qualification, les aggravations et les décisions des autorités déterminent les suites.

Sources pour vérifier et approfondir

Service Public - Vitesse au volant

Code de la route - R416-4 à R416-16

Bison Futé - Précautions de conduite

Intempéries : relier le danger à la bonne adaptation

Pluie, brouillard, vent et eau sur la chaussée produisent des dangers différents. Une seule réponse ne convient pas à toutes les situations.

REPÈRES VISUELS POUR APPROFONDIR



01	02	03
PLUIE	**BROUILLARD**	**VENT**
Adhérence et projections	Espace réellement visible	Trajectoire et espace latéral

Les explications ci-dessous précisent le raisonnement et ses limites.

Pluie et eau accumulée

Réduire l'allure avant les flaques, augmenter les distances et éviter les actions brusques. L'aquaplanage dépend notamment de l'eau, de la vitesse et des pneus. Une route inondée de profondeur inconnue ne se teste pas avec le véhicule : choisir une autre solution.

Brouillard et projections

Adapter l'éclairage et ne pas se rapprocher des feux du véhicule précédent pour se guider. Si la visibilité est inférieure à 50 mètres, la vitesse ne peut dépasser 50 km/h, même sur autoroute, et peut devoir être bien plus basse. Ne pas utiliser le brouillard arrière sous la seule pluie.

Vent et changements d'abri

Prévoir une variation latérale sur un pont, en sortie de bois ou lors d'un dépassement de poids lourd. Réduire l'allure, tenir le volant sans crispation et conserver une marge. Une charge de toit ou une remorque demande une vigilance accrue.

Situation / notion	Repère / action
Pluie	Adhérence et visibilité
Brouillard	Distance visible et éclairage
Vent	Stabilité et espace latéral

Sources de cet approfondissement

Bison Futé - Précautions de conduite

Service Public - Vitesse au volant

Code de la route - R416-4 à R416-16

VI. Sensibilisation à la sécurité routière

Réduire l'allure avant de perdre la visibilité ou l'adhérence. Les aides électroniques ne rendent pas une route inondée franchissable.